

Communiqué de presse - 22.05.2024

## Nouvelle politique intégration pour 2024-2027

**La Ville a publié sa nouvelle politique d'intégration, reliée au Programme d'intégration cantonal (PIC) et valable pour la période 2024-2027. Etablie à la suite d'une évaluation externe menée avec l'ensemble des partenaires du Secteur intégration, la nouvelle politique s'appuie sur six piliers répondant aux enjeux actuels rencontrés par les autorités de proximités que sont les communes.**

La nouvelle politique d'intégration, menée par le Secteur intégration du Service jeunesse et cohésion sociale, propose 16 mesures réparties entre 6 domaines d'actions dans lesquels chacune et chacun peut s'impliquer et présenter des projets ou des idées :

**Information et conseil** : le dialogue entre l'administration et les immigré-es met un accent particulier sur l'accessibilité des informations et le soutien de proximité.

**Apprentissage de la langue** : des cours de français sont proposés gratuitement tout au long de l'année dans des écoles de langue ou durant l'été à la plage.

**Formation et emploi** : afin de permettre la participation des étrangères et étrangers à la vie économique, la Ville met en œuvre diverses mesures pour favoriser l'accès à l'insertion et à l'orientation professionnelle, qu'il s'agisse de création de réseau, d'aide à la rédaction de CV, de formation en informatique ou encore de tables-rondes sur les thèmes de société et sur la vie citoyenne.

**Petite enfance** : durant les activités d'intégration menées par les parents, des places en halte-garderie sont accessibles pour les enfants. Des places de socialisation sont garanties en garderie privée pour accueillir les enfants dont les deux parents n'ont pas d'activité professionnelle. Un accompagnement à l'entrée à l'école est proposé, aux enfants comme aux parents.

**Vivre ensemble** : la Ville soutient logistiquement et financièrement les associations locales actives dans l'intégration sociale ; elle leur met à disposition des lieux de rencontre et un accompagnement dans la gestion de projet.

**Lutte contre les discriminations** : la Ville mène plusieurs actions à différents niveaux : la prévention du racisme via des campagnes de sensibilisation de la population, du conseil aux victimes et de la formation du personnel administratif aux discriminations et à l'interculturalité.

La nouvelle politique d'intégration est affiliée au Programme d'intégration cantonal (PIC), et bénéficie ainsi de son soutien. Dans un souci de remise en question constante et afin d'être au plus près des défis actuels, une évaluation des démarches entreprises jusque-là a été menée par un cabinet externe, en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville concernés par la thématique, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs. La Ville travaille en réseau avec un nombre important d'institutions actives dans le domaine ou dans des thématiques liées (éducation, santé, employabilité, social...). Surtout, elle peut compter sur la fantastique vivacité du tissu associatif yverdonnois, notamment les associations de communautés étrangères et l'important travail réalisé par leurs bénévoles.

Avec un taux de population étrangère oscillant depuis 25 ans entre 35% et 40%, Yverdon-les-Bains est une ville multiculturelle. Actuellement, près de 130 nationalités sont représentées sur le sol communal. Dans ce contexte marqué par la diversité, le vivre-ensemble ne s'impose pas comme une évidence. Pour donner à chacune et chacun une chance de trouver sa place et de participer à la vie locale, la Municipalité est persuadée de l'importance d'une politique d'intégration volontariste, et en a fait l'un des axes centraux de son programme de législature.